

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017**

Délibération
n° 2017.12.614

**Parc d'activités
Euratlantic -
Commune de Saint-
Yrieix : cession des
lots n° 22 et 23 à la
société SINEX
INDUSTRIE**

LE QUATORZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 décembre 2017**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, René BUJON, Isabelle ESNAULT, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Jacques DUBREUIL à François NEBOUT, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Jean-Philippe POUSSET à Xavier BONNEFONT, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER, Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Jean-Claude COURARI par René BUJON

Excusé(s) :

Samuel CAZENAVE, Karen DUBOIS, Philippe LAVAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.12.614**

ZONES D'ACTIVITES

Rapporteur : Monsieur BONICHON

PARC D'ACTIVITES EURATLANTIC - COMMUNE DE SAINT-YRIEIX : CESSION DES LOTS N° 22 ET 23 A LA SOCIETE SINEX INDUSTRIE

SINEX INDUSTRIE, entreprise industrielle basée à La Couronne, souhaite se développer. Elle conçoit des convoyeurs, des saupoudreurs, des doseurs vibrants qui répondent aux spécificités des secteurs agro-alimentaires ou pharmaceutiques, est une filiale du groupe familial cognaçais ROUBY INDUSTRIE.

SINEX INDUSTRIE emploie actuellement 32 salariés, l'objectif est d'en employer 40 à horizon 2020, (5 emplois seront à pourvoir dès 2018) grâce entre autres à un développement à l'export et un effort important en matière de Recherche et Développement (R&D).

SINEX INDUSTRIE souhaite s'implanter sur le parc d'activités Euratlantic, pour y construire un bâtiment d'environ 4 500 m².

Après instruction du dossier, GrandAngoulême a proposé à la société, qui a accepté, l'acquisition des lots n°22 et 23 du parc d'activités Euratlantic, sur la commune de Saint-Yrieix, d'une surface totale de 19 426 m², au prix de 291 390 € HT, soit 15 € HT le m², avec une TVA de 291 390 € HT x 20% = 58 278 €.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 9 novembre 2017,

Vu l'avis favorable de la commission attractivité économie emploi du 6 décembre 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER la cession à la société SINEX INDUSTRIE, ou à toute société portant le projet pour son compte, des parcelles AB442 et 443 situées sur la commune de Saint-Yrieix (lots 22 et 23 du parc d'activités Euratlantic), d'une superficie totale de 19 426 m², au prix de 291 390 € augmenté de la TVA pour 58 278 € soit un total de 349 668 € TTC, les frais associés à cette vente étant à la charge de l'acquéreur.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les actes à intervenir relatifs à cette cession.

D'INSCRIRE la recette au budget annexe Développement Economique - article 7015.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

19 décembre 2017

Affiché le :

19 décembre 2017



Commune de
SAINT-YRIEIX
SUR
CHARENTE

VENTE D'UN TERRAIN

Présenté par
Mr Le Président

JF.DAURE

Proposé par
Le DGA2E

X.HURTEAU

Etabli par
Le technicien

Arnaud LORANT

DOSSIER TECHNIQUE

Affaire GA / SINEX INDUSTRIE

Date : Novembre 2017

ETAT PARCELLAIRE

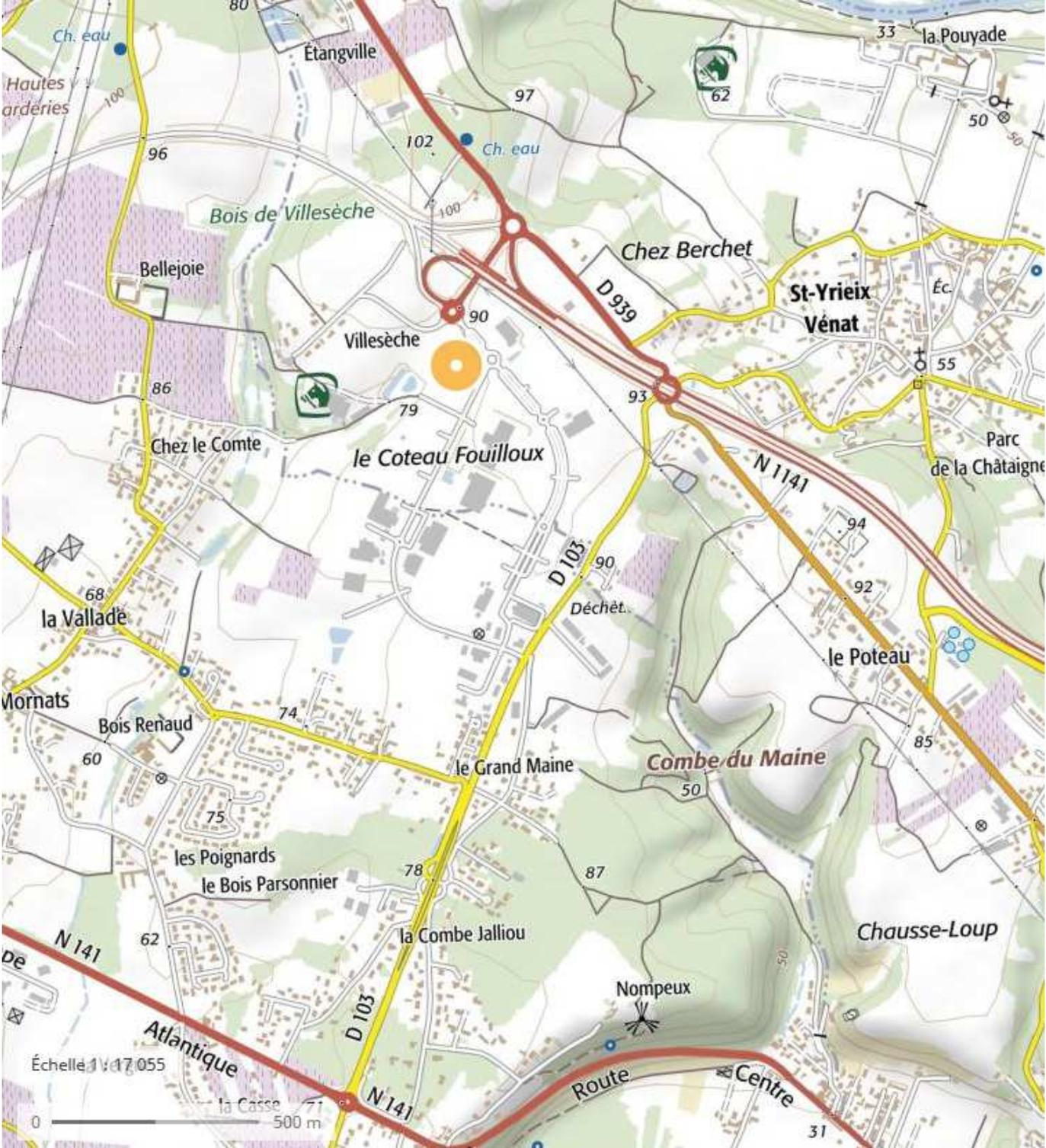
SITUATION ANCIENNE

NOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES	SECTION	N°	CONTENANCE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME 25 Boulevard Besson Bey 16000 ANGOULEME	AB	442	95 a 30 ca
	AB	443	98 a 96 ca

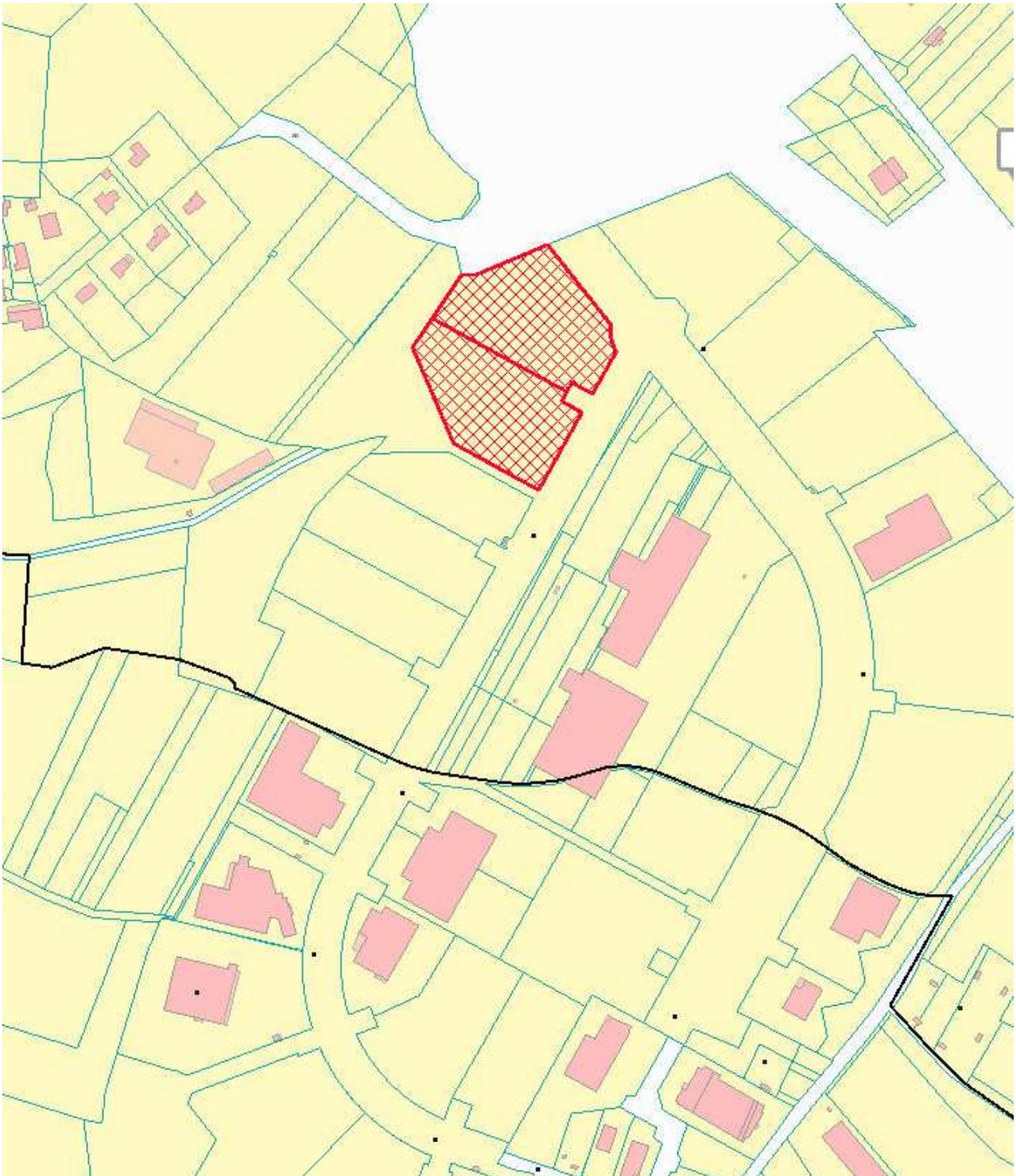
SITUATION NOUVELLE

NOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES	SECTION	N°	CONTENANCE
SINEX INDUSTRIE 6 route de Claix 16400 LA COURONNE	AB	442	95 a 30 ca
	AB	443	98 a 96 ca

PLAN DE SITUATION



PLAN PARCELLAIRE



Section AB N°442
Section AB N°443

